

Journal des traducteurs Translators' Journal

Réseau - chaîne

Robert Dubuc

Volume 9, Number 2, 2e Trimestre 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061321ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061321ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Dubuc, R. (1964). Réseau - chaîne. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 9(2), 65–66. <https://doi.org/10.7202/1061321ar>

PROBLÈMES ET SOLUTIONS



¶ RÉSEAU — CHAÎNE

Les deux facteurs qui ont le plus contribué à donner au français sa clarté et sa précision ont d'abord été le souci des liaisons syntaxiques et la délimitation du sens des synonymes. Sans autre prétention que de vouloir prolonger un peu cette tradition de clarté, je crois qu'il n'est pas sans intérêt de chercher à préciser le sens de CHAÎNE et de RÉSEAU selon l'emploi que l'on fait de ces termes aujourd'hui en radio-télévision.

Pour désigner l'ensemble des stations qui relèvent d'une même administration, l'anglais ne dispose, à proprement parler, que de NETWORK. Selon le contexte, NETWORK peut se rendre en français soit par RÉSEAU, soit par CHAÎNE.

Le mot RÉSEAU, emprunté à la langue des chemins de fer, désigne bien l'ensemble des stations, relais, lignes qui forment l'armature physique de la transmission par voies hertziennes.

« ... il existe un certain nombre d'émetteurs et de studios fonctionnant sous une même direction : l'ensemble ainsi constitué s'appelle réseau¹. »

« Dans un an..., le territoire tout entier, vraisemblablement, sera couvert par le réseau des émetteurs². »

Au Canada, le mot RÉSEAU a longtemps suffi à nos besoins. L'emploi du mot CHAÎNE, chez nous, n'a guère dépassé la limite de certains cercles « cultivés ». Il faut dire qu'au départ ces mots se recouvraient passablement : « Les émetteurs à ondes moyennes, dont la portée est limitée, sont groupés en chaînes ou réseaux composés de postes qui donnent tous le même programme³. » Depuis, les sens de ces mots ont nettement tendu vers la différenciation. RÉSEAU, dans son acception la plus courante, comprend, englobe les chaînes. Le RÉSEAU, c'est proprement l'ensemble des stations qui relèvent d'une même administration, indépendamment des programmes qu'elles diffusent.

« A l'intérieur du réseau s'est faite jour peu à peu la notion de chaîne de programme... A titre d'exemple, en France actuellement, il y a trois chaînes de programme permanentes appelées France I, France II,

(1) Jean-Jacques Matras, *Radiodiffusion et Télévision*. Paris, PUF, « Que sais-je ? » p. 49.

(2) Jean Quéval, *Nouvelles littéraires*, 1-1-1959.

(3) *Dictionnaire encyclopédique*. Paris, Quillet, 1955, p. 4602.

France III (auxquelles il faut ajouter quelques chaînes ou plutôt éléments de chaînes, à caractère plus ou moins local) ⁴. »

Nous tenons la distinction pour fondamentale : la chaîne est une partie du réseau, mais non pas une partie quelconque. Pour que la chaîne existe, il faut que les stations qui la composent transmettent le même programme. « CHAÎNE : Ensemble de stations émettant les mêmes programmes ⁵. »

Voilà pour la théorie, mais quelle attitude faut-il adopter en pratique ? RÉSEAU est, à vrai dire, le seul terme d'usage courant au Canada depuis au-delà de vingt ans, et sa définition convient assez bien à l'organisation de notre radio-télévision nationale. Cela ne veut pas dire qu'il faille bannir CHAÎNE de notre vocabulaire. Ce mot peut être très utile et nous aurions même profit à l'employer davantage. Mais il n'y a pas lieu d'aller à rebours de l'usage établi.

Si nos réseaux relèvent d'une autorité unique, ils ne jouissent pas moins d'une forte autonomie interne. De plus, la notion du programme unique est beaucoup plus relative à Radio-Canada qu'à la R.T.F. Les stations affiliées à Radio-Canada ont la faculté de choisir dans le programme national les émissions qui leur conviennent le mieux. Les réseaux du Canada, tant ceux de l'entreprise publique que ceux de l'entreprise privée, offrent rarement, pour toutes leurs stations, un programme identique.

Cette distinction suffit à justifier les appellations courantes : *Réseau français*, *Réseau anglais*, *Réseau CTV*, etc. Mais il ne serait pas incorrect de dire que le réseau de télévision de Radio-Canada se compose d'une chaîne française et d'une chaîne anglaise. Cependant, dans l'état actuel des choses, il est encore trop tôt pour imposer une expression au détriment de l'autre au Canada. Laissons un peu l'usage faire son chemin.

Mais il est des cas où l'on ne saurait avoir autant de latitude. Chaque fois que l'identité du programme est absolue, CHAÎNE s'impose. C'est le cas des liaisons occasionnelles qui groupent certaines stations privées du Québec; c'est le cas aussi qui est présent lors de la retransmission d'événements de grande importance, comme la visite de la Reine. On groupe toutes les stations en un seul circuit qu'on baptise en anglais du nom de HOOK-UP. Ce *hook-up* est une chaîne provisoire.

Signalons au passage la simplicité des vocables CHAÎNE et RÉSEAU. Ils nous donnent la preuve qu'une réalité nouvelle n'a pas nécessairement besoin de porter un nom gréco-latin. Le vieux fonds français est encore apte à fournir de bonnes étiquettes. Mais il existe un snobisme du néologisme, comme il existe un snobisme tout court.

Robert DUBUC, Montréal



(4) Jean-Jacques Matras, *op. cit.*, p. 49.

(5) *Dictionnaire usuel*. Paris, Quillet-Flammarion, au mot CHAÎNE.